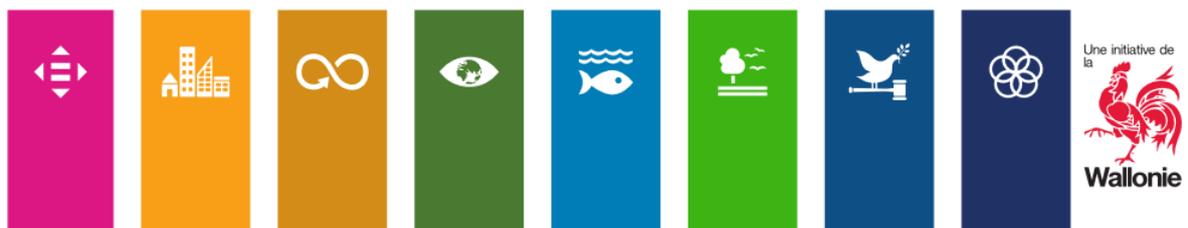




FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Nom de l'organisation : Commune de Silly & C.P.A.S. Silly

Nom du coach : Melvin Laurent

Date d'adoption : Decembre 2022

Par : Collège communale de Silly



1. CONTEXTE – Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

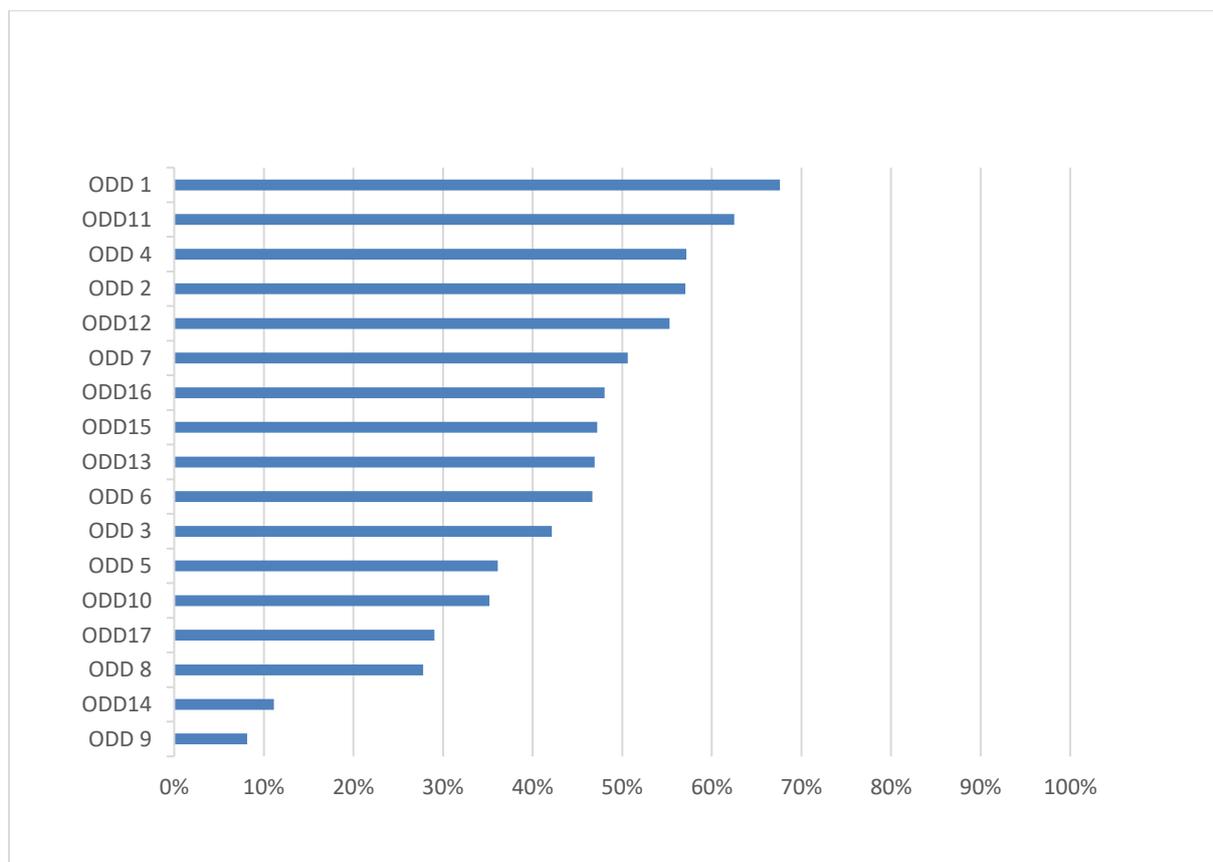
Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

2. METHODE – Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).

Un groupe interne composé d'une dizaine de représentants des différents services et départements a réalisé, sur base d'un tableau Excel, une évaluation de l'importance de l'impact de ses activités sur les ODD, en partant des 169 cibles liées aux ODD.

Le résultat consolidé de cette évaluation est calculé sur la moyenne des scores individuels en % et est représenté ci-dessous.



3. DIAGNOSTIC – Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable

1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable

Le résultat du diagnostic présenté ci-dessous a été établi en deux étapes :

- Partant des résultats consolidés de l'exercice individuel présenté au § 2, avec la pondération suivante :
 - de 0 à 30%, l'impact est légèrement positif ou légèrement négatif
 - de 30% à 59%, l'impact est positif ou négatif
 - de 60% à 100%, l'impact est très positif ou très négatif
- Ces résultats consolidés ont ensuite été analysés en groupe de travail composé de 11 personnes. L'importance et le caractère positif ou négatif des différents impacts ont été revus en fonction de la nature des activités actuelles du centre hospitalier pour aboutir au diagnostic suivant :



CONCLUSION DE L'ANALYSE :

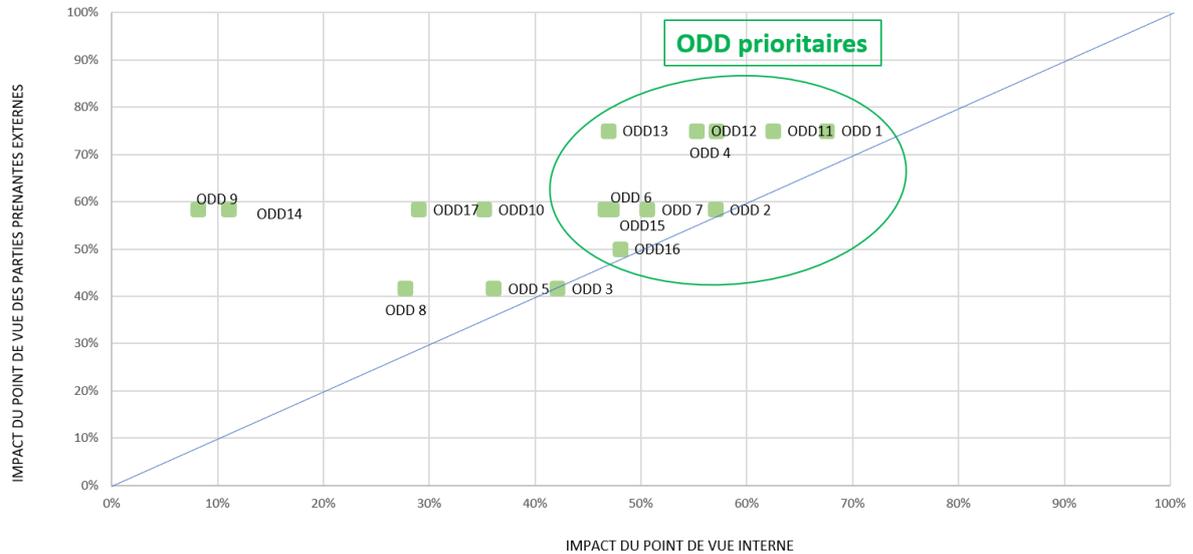
Au regard des 17 objectifs, la Commune de Silly et le C.P.A.S ont des impacts par leurs activités au sein du citoyen et de la commune. Ceci par le développement d'infrastructure et le logement durable et par les liens économiques, sociaux et environnementaux entre zones urbaines et rurale. Notamment par la protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel de Silly et le développement de l'agriculture locale et des revenus des petits producteurs alimentaires.

LA commune de Silly identifie des impact négatif par la consommation des énergies et de l'eau et la consommation et gestion des déchets. Une gouvernance intégrant encore plus les aspects de la durabilité permettrait d'optimiser ce qui est déjà mis en place tout en améliorant la qualité des actions futures.

Le C.P.A.S. est également un acteur important avec un impact positif en assurant aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité. L'aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

Suite aux deux premiers ateliers organisés avec le groupe interne, une consultation digital d'un groupe de parties prenantes externes représentant diverses organisations et partenaires proches de la Commune de Silly, ont été réalisés. Ceci a permis d'établir une matrice de matérialité ODD comparant l'importance des ODD d'un point de vue interne et d'un point de vue externe.



Le Collège de Silly s'est ensuite réuni pour valider les priorités. En tenant compte des résultats des groupes de travail interne et externe, a décidé de retenir tout les ODD déjà identifiés par le groupe de travail interne. Ceci portant le nombre d'ODD sur lesquels la Commune de Silly et le C.P.A.S. identifie avoir un impact significatif à 10.

Pour ces ODD prioritaires, des cibles ont été déterminées sur base de l'exercice de priorisation individuel effectué par le groupe interne. Ceci intègre aussi les objectifs des PST de chaque entité et certain ont été repris dans cette feuille de route. La maturité et pertinence des objectifs des PST répondaient entièrement aux attentes des ODDs et n'ont donc pas eu être reformulé.

Ces 10 ODD repris dans le tableau ci-dessous, ont porté au travail de détermination des objectifs et des actions pour l'élaboration de la feuille de route ODD. Même si de nouvelles actions n'ont pas été décidées pour chaque ODD, la Commune de Silly estime important d'être attentif à l'avenir à chacun d'entre eux vue leur caractère interconnecté. Ce sera un exercice continu de considérer intégralement les ODDs et le 'réflexe développement durable' dans les actions futures de la Commune.

**ODD
prioritaires**

**Cibles
prioritaires**



- 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous 77%
- 1.4 Faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient accès aux services de base, à la propriété, aux ressources naturelles aux nouvelles technologies et aux services financiers adéquats 77%
- 1.2 Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté 58%
- 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental 44%



- 11.2 l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, notamment en développant les transports publics 78%
- 11.6 Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets 70%



- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées 63%



- 2.1. D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante 78%
- 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées 56%



- 15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts et des zones humides 67%
- 15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres 63%
- 15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité 59%
- 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction 48%
- 15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes 48%



- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact 52%



- 12.5 Réduire considérablement les déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation 89%
- 12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte 37%



- 7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable 63%
- 7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial 56%



- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux 70%



- 6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau 81%
- 6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs. 48%
- 6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable 37%
- 6.4 D'ici à 2030, augmenter nettement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce 30%



4. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement durable



objectif opérationnel

Réduire la fracture numérique en rendant accessibles les systèmes informatiques à 25 % des personnes ne dépassant pas le seuil de pauvreté d'ici 2025.

| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
|--|--|-----------------------|---|----------|
| Mesurer la fracture numérique | Personnes ne dépassant pas le seuil de pauvreté CPAS | 1.4 | % des citoyens ne dépassant pas le seuil de pauvreté de Silly en fracture numérique | 2025 |
| Organiser une formation envers les personnes en fracture numérique | Personnes ne dépassant pas le seuil de pauvreté CPAS | 1.4 | % de personnes formées. | 2025 |

objectif opérationnel

Organiser 5 activités (conférences, formations, ateliers, etc.) envers tout citoyen intéressé pour éviter des personnes à risque d'entrer dans la pauvreté d'ici 2025.

| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
|---|--|-----------------------|-------------------|-----------|
| Trouver des partenariats qui permettent d'organiser des activités. Planifier les activités. | Population en passe de passer dans les critères de pauvreté. Invitation libre, salle « neutre ». CPAS | 1.2 et 1.5 | # de partenaires | Juin 2023 |
| Atteindre un maximum de citoyens | Toute la population Conseil communal, bulletin communal. | 1.2 et 1.5 | # de participants | 2025 |

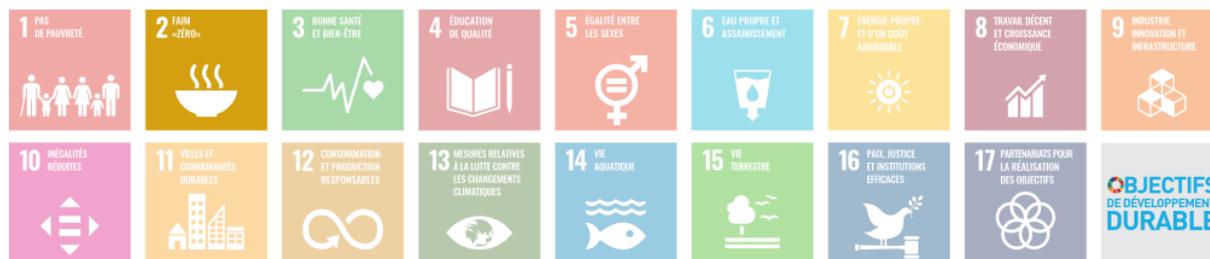


Donner des outils à la population pour éviter aux personnes à risque d'entrer dans la pauvreté d'ici 2025.

Lutter contre l'obsolescence programmée et éviter aux personnes à risque de DEVOIR renouveler leur appareillage électrique en le réparant...

| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
|---|--------------------------|-----------------------|----------------------------------|----------|
| Création d'ateliers de prévention de gestion financière familiale. | Silly ,CPAS. | 1.2 | #participants, ateliers réalisés | 2025 |
| Soutien au Repair-Café (Prêt de local, soutien en personnel ...) Création d'un « Repair café mobile » (pour des réparations les plus « lourdes ») | Silly, Conseil des aînés | 1.2 | Participants | 2025 |





objectif opérationnel

Donner à 25 % des personnes susceptible d'entrer en pauvreté des outils pour assurer une autoproduction alimentaire et / ou des outils pour manger sain et local.

| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
|--|--|-----------------------|---|----------|
| Création de fiches de recettes « bon marché », équilibrées, saines et faciles. Diffusion via les réseaux sociaux et suggestion de fournisseurs locaux. | Silly et utilisateurs des réseaux sociaux abonnés aux pages « Silly ». Convivium Slow Food | 2.1 | 2 fiches / mois | 2025 |
| Encourager l'autoproduction alimentaire par la création de jardins potagers collectifs ou l'aménagement de parcelles privées. (Par exemple à l'arrière du CPAS ou dans des terrains inutilisés). | Silly | 2.2 | #de carrés potagers , # d'inscriptions | 2025 |



Feuille de route ODD (12.2022)



| objectif opérationnel | | | | |
|---------------------------|---------------------|-----------------------|-------------|----------|
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| | | | | |





| objectif opérationnel | | | | |
|--|----------------------------|------------------------------|---|-----------------|
| Viser les personnes âgées et / ou non connectées pour leur fournir des outils (matériels et cognitifs) pour réduire la fracture numérique. | | | | |
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| Assurer des formations de tous types pour réduire la fracture numérique. Viser les personnes âgées pour leur autonomisation. (Via les ateliers EPN) | Silly, CPAS. | 4.5 | Nombre de participants réguliers aux formations | 2023 |
| Mise en place de budget pour encourager l'achat de PC pour familles à bas revenus ou personnes âgées. | Silly, CPAS. | 4.5 | Nombre de familles équipées adéquatement.. | 2023 |



Feuille de route ODD (12.2022)



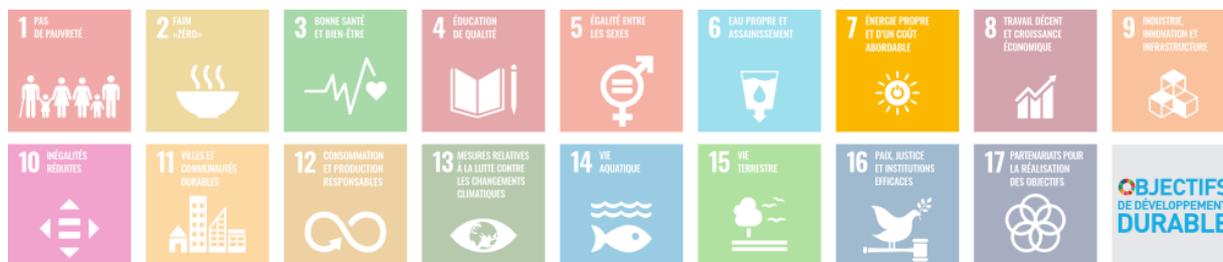
| objectif opérationnel | | | | |
|---------------------------|---------------------|-----------------------|-------------|----------|
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| | | | | |
| | | | | |





| objectif opérationnel | | | | |
|---|---------------------|-----------------------|---|----------|
| Atteindre les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (2027) à travers les Programmes d'Actions Triennaux des Contrats de Rivière | | | | |
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| Organisations d'activités visant la sensibilisation des citoyens à la pollution de l'eau | Entité de Silly | 6.3 | Nombre de participants aux activités de sensibilisation (conférence, atelier, flyer...) | 2027 |
| Prise en charge des points noirs des rejets d'eaux usées illégaux En collaboration avec les Contrats de Rivière | Entité de Silly | 6.3 | Fulcrum | 2027 |
| objectif opérationnel | | | | |
| ... | | | | |
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| Distribution d'eau potable dans les festivités | Entité de Silly | 6.1 | Nombre de litres d'eau distribués | 2023 |
| Encourager l'installation de citernes à eaux de pluie (primes , obligations) | Entité de Silly | 6.1 | Nombre de citernes installées | 2025 |
| sensibiliser les citoyens à économiser l'eau au travers d'activités de sensibilisation | Entité de Silly | 6.4 | Nombre de participants aux activités de sensibilisation | 2027 |





objectif opérationnel

Atteindre un taux de 30 % de la consommation énergétique renouvelable sur tous les sites communaux, d'ici 2024 et de 100% d'ici 2030.

| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
|--|---------------------|-----------------------|---|--------------------|
| Recruter ou assigner un poste d'éco-passeur à la commune | | 7.1 et 7.2 | Nombre de FTE | 2022-2023 |
| Faciliter l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (Urbanisme, Ecole de Bassilly, Ecole de Graty Silly Sport, Maison rural). | | 7.1 et 7.2 | Nombre de GWH installés par an % des sites communaux alimentés par de l'énergie renouvelable | Moyen terme (2024) |
| Promouvoir l'autoproduction de l'énergie renouvelable au sein des ménages | | 7.1 et 7.2 | Nombre de ménages inscrit à l'appelle a achat groupé | 2024 |



Feuille de route ODD (12.2022)



| objectif opérationnel | | | | |
|---------------------------|---------------------|-----------------------|-------------|----------|
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| | | | | |
| | | | | |



Feuille de route ODD (12.2022)



| objectif opérationnel | | | | |
|---------------------------|---------------------|-----------------------|-------------|----------|
| ... | | | | |
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| | | | | |
| | | | | |

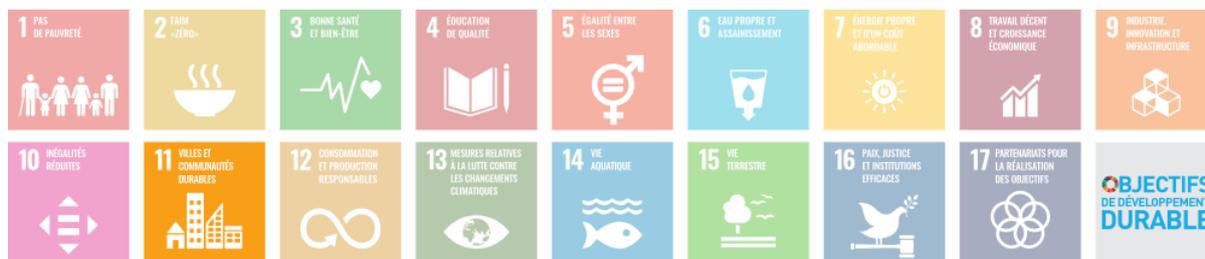


Feuille de route ODD (12.2022)



| objectif opérationnel | | | | |
|---------------------------|---------------------|-----------------------|-------------|----------|
| ... | | | | |
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| | | | | |
| | | | | |





objectif opérationnel

Objectifs de parts modales (en km parcourus) pour la mobilité des personnes d'ici 2030 :

- Augmenter la part des modes actifs à 10% (5% marche, 5% vélo) ;
- Augmenter la part des transports en commun à 25% (10% bus, 15% train) ;
 - Diminuer la part des voitures à 60% ;
 - Augmenter la charge moyenne à 1,8 personne/voiture.

| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
|---|------------------------|-----------------------|-------------------------------------|------------------------|
| Mise en place d'infrastructures cyclables et piétonnes (comme le projet liaison cyclo-piétonne) | Silly centre vers gare | 11.2 : 1.3.2.1 | Nombre de km/nombre de km de voirie | Court terme (2024) |
| Création d'un Plan Communal de Mobilité | Silly | 11.2 : 1.3.5.1 | Présence d'un PCM | Moyen Terme (fin 2024) |

objectif opérationnel

Augmenter la part de véhicules électriques ou hybrides : voitures 10% et vélos 20% d'ici 2030

| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
|--|---|------------------------------|--------------------------------------|--------------------|
| Installation des bornes de rechargement pour véhicules électriques | Silly centre, place Bassilly et place Hoves + ... | 11.6 : 1.3.6.1 | Quantité | Court terme (2024) |
| Promouvoir l'utilisation de vélos électriques (prime régionale) | Sur toute l'entité | 11.6 : 1.3.6.2. + 1.3.6.3 | Quantité de bénéficiaires des primes | Moyen terme (2025) |





| objectif opérationnel | | | | |
|---|---|-----------------------|--|----------|
| Réduire la fréquence des ramassages des sacs poubelles d'au moins 50 % pour 2026 | | | | |
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| Développer l'offre de Point d'apport volontaire (PMC et organique, verres : gratuit ; déchets non recyclables : payant) | Proches des quartiers résidentiels des 8 villages de l'entité | 12.5 | Tonnage de déchets récoltés par an dans l'entité Nombre de sacs poubelles distribués par an | 2024 |
| Promotion des commerces proposant des produits en vrac (alimentaire, hygiène, ménager...) | Sur toute l'entité | 12.5 | Nombre de commerces qui proposent du vrac ou du conditionnement réduit | 2024 |

| objectif opérationnel | | | | |
|--|-----------------------|-----------------------|--|---|
| ... | | | | |
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| Frigo solidaire | Sur l'entité de Silly | 12.3 | Quantité en kg d'aliments distribués | 2022 |
| Organiser des lieux d'échanges : (Salon-Troc) Brocante (plantes, vêtements, jeux, meubles, décorations) | Silly , Associatif. | 12.5, 1.4 | # de participants # initiatives 2 x / an | Été 2023 (première session) Chaque année |





objectif opérationnel

Sensibiliser l'administration communale et les citoyens, sur le court terme, à la problématique du changement climatique (2023 -2024)

| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
|--|---------------------|-----------------------|-------------------|---------------------------------|
| Mettre en place une boîte à outil sur le site internet de la commune.(agriculture, environnement, inondations...). Lister les sites de référence pour les citoyens afin de les sensibiliser contre les potentiels catastrophes naturelles. | Site web communal | 13.3 | #de consultations | Court terme 2023 2023 |
| Fresque du climat dans les écoles / à la commune / en entreprise | Silly | 13.3 | # de participants | 2024 |



Feuille de route ODD (12.2022)



| objectif opérationnel | | | | |
|---------------------------|---------------------|-----------------------|-------------|----------|
| ... | | | | |
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| | | | | |
| | | | | |



objectif opérationnel

Faire de la conservation de l'environnement un enjeu majeur au centre de toutes les décisions, garantir la préservation des écosystèmes existants et encourager la restauration de nouveaux espaces naturels. Plantation +/- 2400 plants de haie et arbres par an .

| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
|--|---|-------------------------|---|----------------------|
| Création d'une ZIT supplémentaire dans l'entité. | Graty | 15.3 Et 13.1 | | 2024 |
| Résolution des points noirs relevé par le contrat de rivière pour le plan d'action 2023-2025. Mise en place d'un article spécifique dans le RGP concernant les espèces invasives. | Territoire communal Zone de Police Sylle et Dendre | 15.1 6.6 15.8 | Fulcrum # de points noirs résolus durant la période du programme d'action # d'espèces ciblées | 2030 2024 |





| objectif opérationnel | | | | |
|---|---------------------|-----------------------|---|----------|
| ... | | | | |
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| Plantions d'arbres et de haies dans les zones agricoles, sur terrains communaux, chez particuliers (« Yes, We Plant », « Arbrenkit », « Semaine de l'Arbre ») | Silly | 15.5 et 15.9 | #nombre d'arbres plantés ou nombre de km de haie plantées | 2030 |
| Végétalisation des cimetières | Silly | | #de cimetières aménagés/an | 2030 |
| Création d'un jardin des plantes | Centre de Silly | | # d'espèces plantées, nombre d'animations | 2023 |
| Freiner l'urbanisation afin de préserver nos paysages (Stop béton) | Silly | 15.9 | Zones protégées, densité de population. | 2030 |





objectif opérationnel

Revoir la façon dont l'Administration (commune et CPAS) peut être moteur de changement et exemplaire.

| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
|--|---|-----------------------|---|----------|
| Viser à des institutions efficaces et vertueuses qui prônent l'exemplarité(ex : en investissant dans des bâtiments efficaces passifs, auto-suffisants sur le plan énergétique) | Administration communale et CPAS de Silly | 16 | Capacité de production d'énergie verte | 2030 |
| Viser à une mutualisation des services communs entre CPAS et administration communale. | Administration communale et CPAS de Silly | 16 | Diminution de la superficie occupée par les bureaux | 2030 |



Feuille de route ODD (12.2022)



| objectif opérationnel | | | | |
|---------------------------|---------------------|-----------------------|-------------|----------|
| ... | | | | |
| Actions à mettre en place | Périmètre / ancrage | Cibles ODD concernées | Indicateurs | Échéance |
| | | | | |
| | | | | |

